

<https://www.geneaux.fr/spip/spip.php?article276>



# La rabette

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Lieux d'histoire -



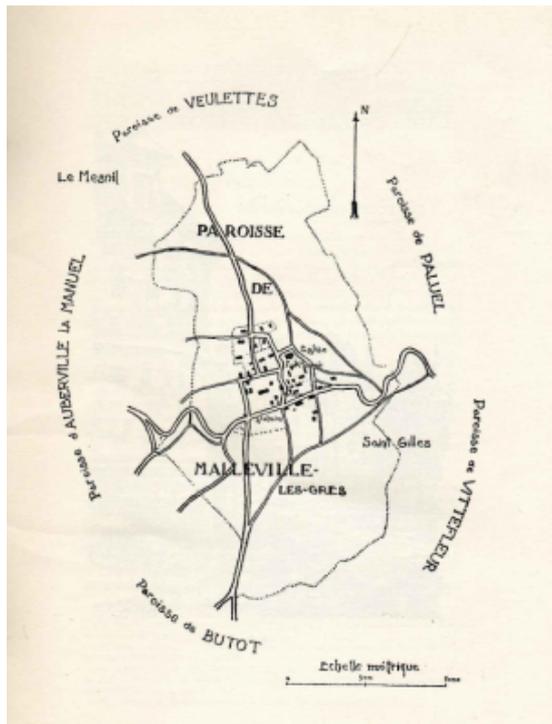
Date de mise en ligne : dimanche 19 mars 2017

---

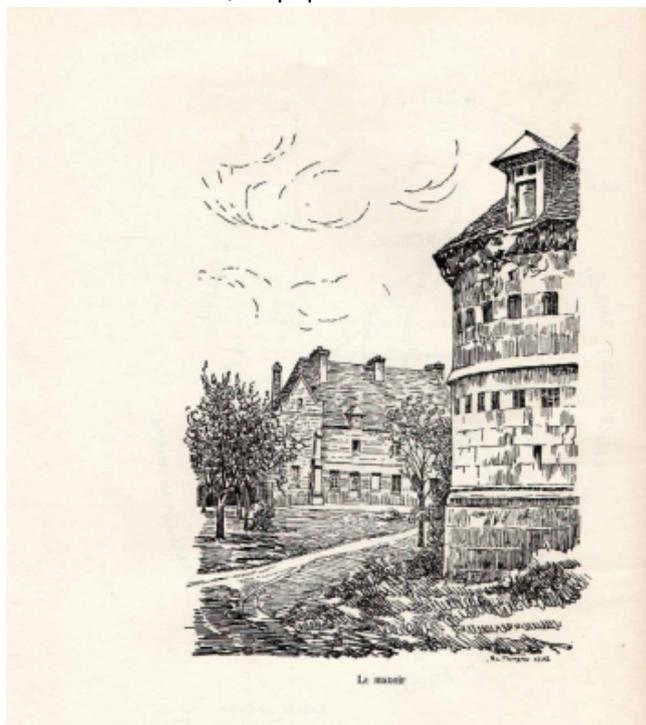
**Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous droits réservés**

---

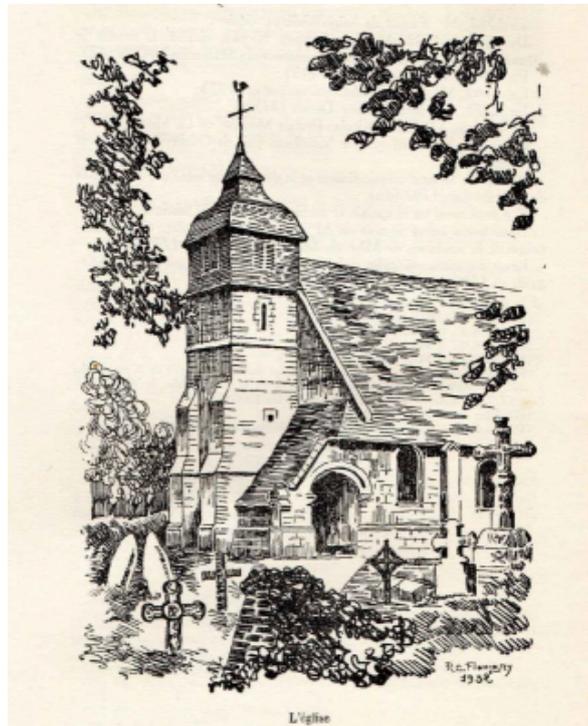
## Récolte de rabette à Malleville les Grès



**Malleville les Grès**, village du Pays de Caux, situé sur une hauteur entre deux vallées, bordée par Veulettes sur mer, Vittefleur et Auberville la Manuel, fut une seigneurie au XIII<sup>ème</sup> siècle. Autrefois appelé Malleville les Graiis ou Malleville sur Durdent, cette paroisse devrait son nom Malavilla, à l'insalubrité des marais voisins et le qualificatif « grès », à la nature de son sol. Entre 1722 et 1780, sa population était de 46 feux.



Ce fief a appartenu depuis au moins le XII<sup>ème</sup> siècle aux seigneurs de Canouville, une des plus ancienne famille de Normandie. L'un d'eux accompagna le Duc Guillaume de Normandie lors de la conquête de l'Angleterre.



Au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, depuis le 16 juillet 1711, la cure était représentée par **François Paperolle**, prêtre, suite à la démission de Me Louis Philippe de Guilbert des Essarts. C'est en lisant une déclaration des biens et revenus de la cure datant du 12 décembre 1726 relevé par ce prêtre, que je fut intrigué par une récolte particulière : la rabette ! Son prix était fixé à 3 livres le boisseau.

« Premièrement, déclare led. s' curé qu'il est seul d'icelle, qu'il y a aud. bénéfice 10 acres de terre de l'ancienne aumône, sçavoir : 8 acres en labour et 2 en masure; que lad. paroisse se consiste en 450 acres de terre tant labourable que mazures, dont plus de la moitié est très mauvaise estant remplie de pierres et de roches, de sorte que le plus souvent elle demeure inculte :	
« Plus, déclare que lesd. terres labourables, tant d'aumône que dixmales, lui produisent annuellement le nombre de 2.400 gerbes de blé qui fournissent 300 boisseaux de blé, le boisseau est estimé à 40 sous ordinairement, font 600 livres, cy.....	600 l. »
« Plus, déclare que lesd. terres luy donnent annuellement 600 gerbes d'avoine qui produisent 100 boisseaux, le boisseau est estimé 15 sous pour l'ordinaire, font ensemble 75 l., cy.....	75 »
« Plus, déclare qu'il récolte ordinairement sur lesd. terres le nombre de 1.000 gerbes tant en pois vesce que trèfle qui sont à 10 livres le cent, font 100 l., cy.....	100 »
« Plus, déclare qu'il récolte pour l'ordinaire 200 gerbes d'orge qui produisent 40 boisseaux de 25 sous le boisseau, font 50 livres, cy.....	50 »
« Plus, déclare led. s' curé qu'il récolte annuellement 80 bottes de lin qui est estimé 15 sous la botte, font ensemble 60 livres, cy.....	60 »
« Plus, déclare le s' curé qu'il récolte pour l'ordinaire viron 8 boisseaux de rabette (9) à 3 livres le boisseau, font 24 livres, cy.....	24 »
« Plus, déclare qu'il vent tous les ans viron pour 75 livres de paille tant longue que courte le surplus estant pour l'estretien des bastiments, cy.....	75 »
« Plus, déclare qu'il y a dans la paroisse deux troupeaux de moutons qui lui payent annuellement 20 livres chaque, font 40 l., cy.....	40 »
« Plus, déclare led. s' curé que les mesures tant de son presbitaire que de lad. paroisse luy donnent annuellement, tant en pommes que poires, le nombre de 200 boisseaux, dont on peut faire viron 8 muids (10), le muid vaut ordinairement 12 livres, qui se monte viron à la somme de 100 livres, cy.....	100 »
« Total du produit du bénéfice.....	<u>1.124 l. »</u>

## Qu'était-ce que cette plante cultivée dans le Pays de Caux et à quoi servait-elle ?

La rabette est un des noms vulgaires du chou-rave, et surtout de la variété oléifère, qu'on nomme encore navette dauphinoise et que l'on cultive comme plante oléagineuse. On la nomme aussi ravette.

Les rabettes ou navettes sont cultivées pour leurs graines oléagineuses ou comme plante fourragère. La graine

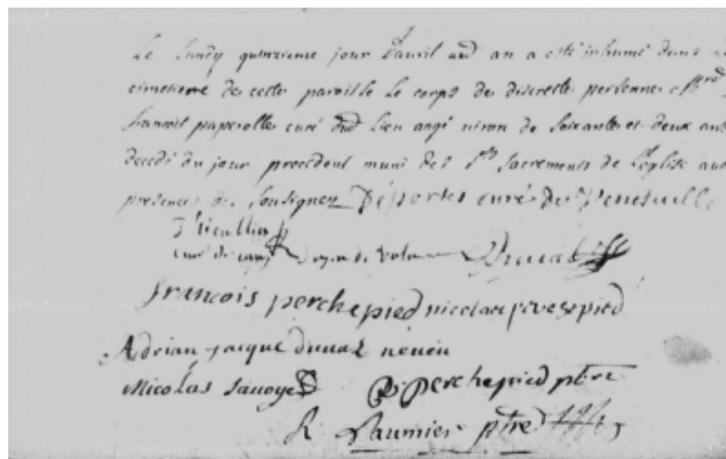
## La rabette

contient entre 30 et 35 % d'huile au goût de chou et de navet. la navette appartient à la famille des crucifères.

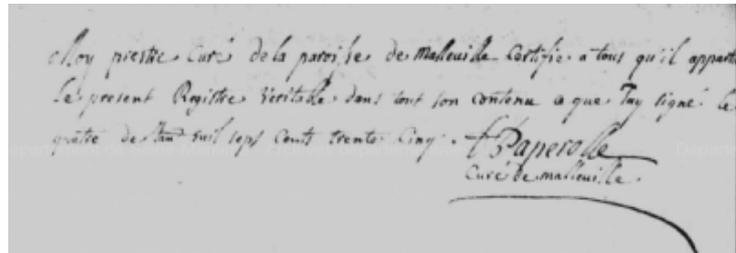


La plante est cultivée en France dès le XVI<sup>e</sup> siècle, mais la production a pratiquement disparu après la Seconde Guerre mondiale. Elle a été remplacée par le colza dont le rendement à l'hectare est supérieur et dont la graine donne une quantité d'huile plus importante (40 à 45 %).

Revenons à notre prêtre ! Celui-ci, né vers 1675, fils d'Alexandre Paperolle, bourgeois d'Yvetot, décéda le 15 avril 1737 et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse de Malleville. Sa pierre tombale fut encastrée plus tard dans la muraille, à l'intérieur de l'église Saint Michel de Malleville, sur le bas de la nef.



En avril 1737, Mr Antoine Alexandre de Canouville, marquis de Raffetot, présenta pour lui succéder, Me Marc Antoine Dorye du diocèse de Saintes qui prit possession de la cure le 24 avril, ainsi que le constate un procès verbal dressé par Me Heuzé, notaire à Cany.



Choy prestre curé de la paroisse de Malouide. Certifié. a tous qu'il appartient  
Le present Registre véritable dans tout son contenu a que Jay signé. le  
quatre de Juin mil sept cent trente cinq. F. Papereau  
Curé de Malouide.

F. Renout

Sources : ouvrage de Charles Leroy et Archives départementales